Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 029-212901599-20260321-2026_16-DE

Département
**Finistère**
Commune
**Peumerit**

**Délibération n° 2026-16**

---

# EXTRAIT DU REGISTRE

# DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# SESSION DU 21 mars 2026

Le samedi 21 mars deux mil vingt-six à 11h, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur CARADEC Jean-Louis, Maire.
Étaient présents tous les membres en exercice.
Mme MOAL Gwendoline a été élue secrétaire de séance

**Présents : 15 - Procurations : - Votants : 15**

## 5. ELECTION DES CONSEILLERS DELEGUES :

Monsieur Le Maire, informe l'assemblée de son intention de déléguer 4 missions vers des conseillers municipaux.
Ces conseillers municipaux viendront coanimer les commissions afin de bien répartir les actions à mener dans le cadre du projet établi par la liste « Vivre et s'épanouir à Peumerit ».
Ces binômes –Adjoints au maire et conseillers délégués se répartiront la charge de travail dans les commissions. Les conseillers municipaux délégués seront :

• M. GUICHAOUA Claude, conseiller municipal délégué auprès du premier adjoint au Maire,

• Mme PAILLOT Chloé et M. NORVEZ Michael, conseillers municipaux délégués auprès de la deuxième adjointe au Maire, plus particulièrement chargés des sous commissions « CCAS, dynamiques associatives et communications »

• M. TRETOUT, Nicolas et Mme LAGADEC Laura, conseillers municipaux délégués auprès de la deuxième adjointe au Maire, plus particulièrement chargés des sous commissions « vie scolaires et jeunesses »

• M. NACHON Antoine, conseiller municipal délégué auprès du troisième adjoint, plus particulièrement chargés des sous commissions « urbanisme/voirie » et « environnement »

Dès la validation de l'élection du Maire, M. Philippe LE DIZES prendra les arrêtés de délégations.

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 029-212901599-20260321-2026_16-DE

**Après avoir délibéré, le conseil municipal,**
**A L'UNANIMITÉ**
**Approuve la nomination des conseillers délégués par le maire.**

**Pour extrait certifié conforme,**
**Le 21 mars 2026**

MAIRIE DE PEUMERIT
29 Finistère

**Monsieur le Maire de Peumerit**
**Philippe LE DIZES**

REÇU à la PRÉFECTURE
du FINISTÈRE le
24 MARS 2026